

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°166 • Décembre 2024 **Votre magazine municipal**



Dossier

La magie de Noël souffle sur la ville



Village des Associations • p 10
Le permis de construire bientôt déposé



Aménagement • p 11
Un arbre planté pour chaque naissance



Économie • p 13
La supérette Casino ferme ses portes



Une folle inauguration du casino de Divonne-les-Bains

Vendredi 8 novembre, Divonne-les-Bains a célébré en grande pompe l'inauguration de son casino flambant neuf ! Après deux ans de travaux titanesques et plus de 10 millions d'euros d'investissement, le célèbre établissement a rouvert ses portes dans un espace totalement repensé, moderne et élégant, destiné à offrir aux visiteurs une expérience unique.

Lors de cette soirée mémorable, le maire Vincent Scattolin, les élus du conseil municipal, Patrick Partouche, PDG du groupe, Hubert Benhamou, président du casino de Divonne-les-Bains, ainsi que 2 000 personnes, étaient présents pour marquer cet événement historique pour la ville célébrant l'aboutissement d'un projet ambitieux qui place Divonne-les-Bains comme destination incontournable pour le divertissement et le tourisme.

Cette nouvelle étape promet d'enrichir la vie nocturne et l'attractivité de Divonne-les-Bains, tout en offrant un espace de détente et de divertissement à la hauteur de toutes les attentes.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Noël s'invite en ville



P8-9 • Actualités



P10 • Le Village des Associations avance



P11 • Découvrez l'opération une naissance, un arbre



P12 • Le capricorne asiatique est éradiqué



P16 • Rencontre avec Amélie Bricnet, directrice du CCAS



P17 • Les sportifs divonnais à l'honneur



P18 • Rires Ô lac sous vos sapins de Noël



Édito

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, notre commune se pare de la féerie de Noël. Le mois de décembre sera rythmé par un programme d'animations varié et festif, pensé pour réunir petits et grands. Feu d'artifice, patinoire de glace, marché de Noël, illuminations, spectacles pour enfants et bien d'autres surprises vous attendent. Ces festivités représentent un moment privilégié pour partager la magie de Noël en famille et entre amis.

“ La commune a totalement éradiqué le capricorne asiatique. ”

Ce numéro met également en lumière un projet phare de notre ville : la création du Village des Associations. Ce futur espace sera un lieu de sport, de rencontres et d'échanges, destiné à soutenir la vitalité associative qui fait la richesse de notre commune. Nous allons franchir une étape importante avec le dépôt du permis de construire prévu avant la fin de l'année. Ce projet ambitieux vise à offrir aux associations un espace moderne, adapté et fonctionnel, pour accompagner leur développement et renforcer le lien social au sein de notre communauté.

Le dispositif « Une naissance, un arbre » sera également prochainement lancé. Il lie l'arrivée de chaque enfant dans notre commune à la plantation d'un arbre et reflète notre engagement en faveur du développement durable



et notre volonté de laisser un héritage naturel aux générations futures. Cette initiative traduit notre désir de renforcer notre patrimoine végétal tout en marquant symboliquement chaque nouvelle vie. Il s'inscrit dans le programme de plantation de 1 500 arbres jusqu'à la fin du mandat, en 2026.

Enfin, je suis fier de vous annoncer une excellente nouvelle : la commune a totalement éradiqué le capricorne asiatique présent à Divonne-les-Bains depuis 2016. Ce nuisible, qui menaçait notre patrimoine végétal, a été définitivement éliminé grâce à votre forte mobilisation et des actions concrètes. C'est un succès pour la préservation de notre environnement et de notre biodiversité, et je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à cet effort collectif.

Je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année, entourés de ceux qui vous sont chers, et je vous invite à profiter pleinement des animations proposées.

Vive Divonne-les-Bains.

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



DOSSIER

100%
des décorations
lumineuses
en Led





Fabuleux Noël à Divonne-les-Bains

A Divonne-les-Bains, les jours diminuent et le froid s'installe doucement dans les rues, signalant l'arrivée des festivités de Noël. Depuis plusieurs semaines, les équipes de la ville et de notre partenaire Citeos s'affairent pour préparer un décor enchanteur. Du 30 novembre au 5 janvier, la magie de Noël prendra place dans notre ville avec un programme varié et captivant.

Voilà plusieurs semaines que les équipes techniques de la ville s'attellent à l'installation des décorations dans Divonne-les-Bains. « *L'ensemble des décorations lumineuses sont en LED, explique le maire Vincent Scattolin. Nous avons, une nouvelle fois, fait le choix d'illuminations respectueuses de l'environnement grâce à un passage en 100% LED. Cela s'inscrit pleinement dans notre démarche de réduction de nos consommations et dans notre marché public global de performance énergétique. Les décorations s'éteindront chaque soir à minuit et resteront installées jusqu'au 5 janvier.* »

Au-delà de l'aspect technique, les grandes festivités seront lancées le 30 novembre à l'occasion de la soirée de lancement des illuminations. « *Cette soirée sera l'occasion de se réunir dans une ambiance conviviale et festive, insiste le maire. Dès 16h, diverses animations seront organisées par l'Office de Tourisme et les commerçants en centre-ville. À 17h30, les illuminations seront officiellement lancées. Un feu d'artifice tiré depuis le casino enchantera le ciel divonnais. Dès 18h, une déambulation surprise s'élancera de la place de l'Office de Tourisme jusqu'à la place Perdtemps où prendra place une patinoire de glace.* » Des animations musicales seront organisées dans la rue des Bains et dans la rue Voltaire.

UNE PATINOIRE EN GLACE

Jusqu'au 5 janvier, la féerie de Noël s'installera dans les rues de la ville, avec une nouveauté cette année : une patinoire de glace de 200m² sous la halle Perdtemps. Les amateurs de

glisse pourront profiter de cet espace unique en plein air dans une ambiance festive. Cette patinoire sera un lieu de divertissement. « *Cela fait plusieurs années que nous avons la volonté de proposer une patinoire en cette période de fin d'année, explique Nicolas Seinturier, président de l'Office de Tourisme. Nous souhaitons nous démarquer et aussi offrir un espace couvert. La halle Perdtemps s'est rapidement imposée comme le lieu idéal. Nous avons alors engagé un travail en étroite collaboration avec les commerçants du marché du vendredi pour sa mise en place. Ils ont tous adhéré. Nous avons ensuite fait appel à notre partenaire lyonnais, Glisse Glace, pour concrétiser notre idée.* » L'installation de cette structure représente un budget de 50 000€. « *Ce montant est financé par des partenaires privés comme le Domaine de Divonne, qui contribue à hauteur de 15 000€, et Imogroup. Concernant la consommation d'énergie, le prestataire Glisse Glace s'engage à planter des arbres en compensation. De plus, il offre également douze séances de découverte aux élèves de Divonne-les-Bains.* » La patinoire sera ouverte tous les jours et sera accompagnée d'un Marché de Noël composé de dix chalets. Cinq d'entre eux proposeront des produits gourmands, tels que les Délices de Sophie, la Flaconnerie ou encore les Bergers de Grilly. Les cinq autres chalets seront dédiés aux produits artisanaux, avec une sélection différente chaque semaine.

Retrouvez le programme complet :

www.divonnelesbains.fr



À Noël, consommez local !

À l'approche des fêtes de fin d'année, pensez à consommer local !

Dans vos 100 commerces divonnais vous trouverez de quoi faire toutes vos emplettes pour faire plaisir à vos proches. Décorations, prêt-à-porter, bijoux, livres et autres jouets, il y en a pour tous les goûts. Profitez également de tous les restaurants. Les commerçants se sont parés de leurs plus belles couleurs de Noël pour vous accueillir.



6



Avec l'installation de la patinoire, le marché 100% alimentaire du vendredi est maintenu sur la place Perdtemps et étendu à la place de l'Église.

Profitez de Noël avec vos commerçants

Comme chaque année, vos commerçants divonnais participent activement aux festivités de Noël. Plusieurs journées seront organisées avec de nombreuses animations.

Les samedis 7, 14, et 21 décembre une animation sucrée se tiendra rue Voltaire. Le père Noël fera également le déplacement à Divonne-les-Bains le samedi 14 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h, place des Quatre-Vents. L'occasion de le rencontrer et de réaliser des photos, imprimées sur place. L'animation est offerte par le Groupement Économique Divonnais (GED).

En centre-ville, des peluches géantes et des mères Noël défilent dans les rues de la ville pour distribuer des friandises et autres douceurs sucrées. Le groupe de musique Jass Time réalisera une performance live, le tout dans une ambiance festive autour d'un bon vin chaud.

Sur la place de l'Office de Tourisme, découvrez le monde des chiens de traîneau. Plein d'autres surprises vous attendent !

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Calendrier de l'Avent des commerçants

Tout au long du mois de décembre, participez au calendrier de l'Avent des commerçants, à l'Office de Tourisme. Un tirage au sort aura lieu chaque jour pour gagner un cadeau offert par des commerçants divonnais ! Inscription et conditions auprès des boutiques participantes.

Découvrez l'univers des lutins coquins



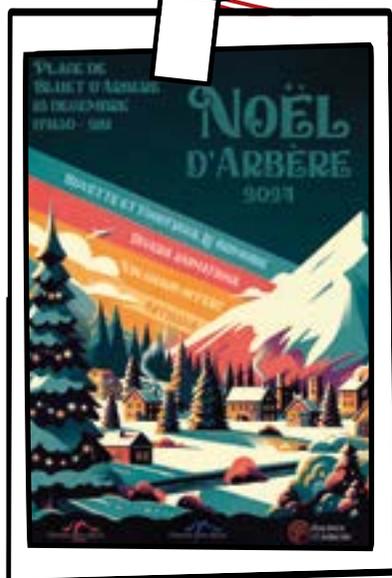
Les lutins farceurs vont s'installer à la Blanchisserie. Leur maison ouvrira ses portes du 1^{er} au 22 décembre, les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h, et les dimanches de 10h à 12h30. Attention de ne pas tomber dans leurs pièges ! « *Ce lieu n'a pas été choisi par hasard, explique Nicolas Seinturier. Il permet de créer un parcours ludique à travers la ville, en passant devant les commerces. Ainsi, les visiteurs pourront découvrir la patinoire, sur la place Perdtemps, la maison des lutins à l'Office de Tourisme, et le manège sur la place des Trois Fontaines.* » À l'intérieur, de nombreuses animations seront

proposées les mercredis et les samedis de 14h à 17h30 (sauf les 25 décembre et 1er janvier). Au programme : ateliers de décoration de Noël, fabrication de jus de pommes, ateliers manuels animés par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), initiation à la peinture à bulles, spectacles de théâtre et de contes par Mademoiselle F, et découverte de la technique du pouring. Nombre de places limité. Inscriptions obligatoires et règlements sur le site internet de l'Office de Tourisme : www.divonnelesbains.com

+ d'infos

Tarif : 5€ (par animation et par enfant).

Ça se passe aussi à Divonne-les-Bains...



LE CONSEIL DE QUARTIER D'ARBÈRE FÊTE NOËL

La magie de Noël va envahir la place du Bluet d'Arbère, le 18 décembre, de 17h30 à 21h. À l'initiative des membres du conseil de quartier, diverses animations seront proposées pour petits

et grands. Profitez du vin chaud offert, de la buvette et d'un espace restauration avec le foodtruck Le Grimoire. Des artisans présenteront également leurs produits. De la convivialité, de la bonne humeur et de la féerie vous attendent !

LES FÊTES DE NOËL S'INVITENT AUSSI À LA MÉDIATHÈQUE

Pour cette fin d'année, la Médiathèque Correspondances propose un programme féérique. Pour les tout-petits, retrouvez le spectacle « Noël » le 14 décembre à 10h. Pour les plus grands, dès 4 ans, retrouvez la compagnie Octopus avec son spectacle « Olala Léon, c'est Noël ! ». Jusqu'au 21 décembre, découvrez également l'exposition de santons, métiers et villages typiques de Provence. C'est le fruit du travail d'une ancienne Divonnaise passionnée par les villages et la culture provençaux. Yvette Besacier (1925 - 2022) prenait le temps de réaliser chaque pièce avec cœur et minutie. Un legs qu'elle a fait à la mairie.





+ d'infos



De gauche à droite le maire Vincent Scattolin, Martine Jouannet et Patrice Dunand.

INAUGURATION DU PAVILLON DE COMPOSTAGE DU QUARTIER DE SAINT-GIX/VILLARD/PLAN

Mardi 5 novembre, le nouveau pavillon de compostage de quartier, situé rue de la Combe de l'Eau, a été inauguré en présence du maire Vincent Scattolin, des élus du conseil municipal et de Patrice Dunand, président de pays de Gex Agglo, de Martine Jouannet, Vice-présidente à la gestion et à la valorisation des déchets. Ce projet, initié par le conseil de quartier Saint-Gix/Villard/Plan, a vu le jour grâce à une collaboration active avec pays de Gex Agglo, et incarne un pas important vers une gestion plus écologique de nos déchets. Composé d'une structure en bois et d'éléments métalliques d'une capacité de 10m³ et permettant de valoriser jusqu'à 10 tonnes de biodéchets par an, représentant l'équivalent d'environ 100 foyers, il permet à chaque habitant de réduire ses déchets tout en produisant un compost de qualité.

CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC LAURENT GUILLAUME

Ancien capitaine de police spécialisé dans l'anticriminalité, Laurent Guillaume sera le prochain invité du café littéraire de l'association Arpadi, mercredi 11 décembre à 20h30. Inspiré par ses expériences, il a lancé sa carrière d'écrivain avec *Mako* en 2009. Après des années aux stupés et un rôle de conseiller au Mali, il a rejoint la brigade financière en 2011. En 2012, il quitte l'uniforme pour l'écriture. Lorsqu'il ne jongle pas avec les mots, il devient consultant international, traquant le crime organisé, particulièrement en Afrique de l'Ouest. En duo avec Olivier Marchal et Christophe Gavat, il transpose son expertise dans le téléfilm « Borderline », puis, avec Olivier Marchal dans la série « Section zéro ». Il est l'auteur d'une quinzaine de romans. Dans *Les Dames de guerre*, prix Bête noire des libraires en 2024, Robert Kovacs, reporter de guerre au Life magazine a trouvé la mort en Indochine française. Pour Elizabeth Cole, photographe de la page mondaine, c'est l'occasion de changer de vie et de devenir correspondante de guerre. Elle embarque pour Saïgon. Pour elle, la mort du photographe n'est pas accidentelle. C'est le début d'une enquête au cœur de sectes guerrières, de bandes criminelles, d'espions, de mercenaires, de tueurs à gages et de trafiquants d'armes. **Tarifs : 10€ adhérents et 8€ abonnés de la Médiathèque Correspondances. Billetterie à l'entrée et en ligne. Plus d'infos : www.arpadi-divonne.com**



CAFÉ LITTÉRAIRE

LAURENT GUILLAUME

Mercredi 11 décembre 2024 20h30 à L'Esplanade du lac

Modérateur Pascal Schouwey



www.arpadi-divonne.com

ARPADI

LE MANÈGE NEVERLAND EST DE RETOUR !

Le Neverland Manège Pour Enfants est de retour à Divonne-les-Bains, jusqu'au 2 mars, place des Trois Fontaines ! Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 19h. Mercredi, samedi, dimanche : de 10h à 12h et de 14h à 19h. Vous pourrez aussi savourer de délicieuses gaufres, crêpes et barbes à papa auprès du chalet Le Lutin Gourmand.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, **DONNEZ VOTRE SANG !**

La prochaine collecte de sang se tiendra le mardi 10 décembre à l'Esplanade du Lac, salles Ausone et Barbilaine de 15h à 19h. L'Établissement Français du Sang a besoin de vous. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

+ d'infos

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr



SOLIDARITÉ : REMISE D'UN CHÈQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Judi 7 novembre, le Rotary Club Gex-Divonne a remis un chèque de 1 200€ au Centre Communal d'Action Sociale de Divonne-les-Bains, représenté par sa directrice Amélie Bricnet. Cette contribution généreuse, fruit de la buvette tenue par le Rotary Club lors du festival de Big Band, organisé par la Maison de la Musique de Divonne, les 5, 6 et 7 juillet derniers, permettra de soutenir les actions sociales au sein de notre commune.

Cette remise de chèque s'est déroulée en présence du maire Vincent Scattolin, de Patricia Loth, adjointe déléguée aux solidarités, du président du Rotary Club Alain Goy et de ses représentants, tous réunis autour d'une même volonté de solidarité et d'entraide pour les habitants de notre ville.

Merci au Rotary Club Gex-Divonne pour cette initiative et à tous ceux qui ont participé à cet élan de générosité lors du festival !

Concertation : Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)



Depuis le mardi 5 novembre, les documents de travail relatifs au Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) sur la commune de Divonne-les-Bains sont consultables en Mairie, uniquement sur place.

Un PPRI est un document préfectoral visant à délimiter les secteurs de la commune exposés au risque inondation en fonction des aléas naturels et des enjeux urbains (biens et personnes). En fonction du niveau de risque sur les zones concernées, un certain nombre de constructions, ouvrages ou aménagements seront amenés à être contraints, voire interdits. Les documents soumis aujourd'hui à consultation ne sont pas définitifs. Un registre vous permet de consigner vos remarques écrites, dans lesquelles doivent figurer obligatoirement vos nom et signature ainsi que la date à laquelle vous écrivez. À la suite de cette concertation, une phase formelle d'enquête publique sera ouverte.



Laurence Crunaire Beccarelli,
adjointe déléguée à la vie associative,
aux sports et au bénévolat

Daniel Masson, adjoint délégué
aux travaux et au cadre de vie



Village des Associations : le permis de construire bientôt déposé

Le grand projet du Village des Associations va connaître une avancée majeure d'ici la fin de l'année 2024. En effet, le permis de construire sera bientôt déposé.

C'est un projet attendu par les associations sportives divonnaises. « Nous avons travaillé avec elles pour déterminer les besoins », explique Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. En prolongement du gymnase actuel, le Village des Associations accueillera trois nouvelles salles de sport : une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de danse. Un dojo sera également créé dans la continuité de l'actuel. « Ce projet contribuera à faire grandir et à développer nos associations. Il permettra notamment à l'Estocade de Divonne l'organisation de compétitions nationales grâce à une véritable salle d'armes. » Au mois de juillet 2023, les

élus du conseil municipal ont choisi le cabinet Composite Architectes pour la réalisation du projet.

UN DÉBUT DE TRAVAUX À L'ÉTÉ 2025

Après la phase APS (avant-projet sommaire), « nous avons réalisé des évolutions, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Nous avons notamment intégré des accès PMR pour les salles spécialisées existantes. Nous sommes aujourd'hui dans des discussions techniques pour la réalisation de l'avant projet détaillé qui permettra de lancer les appels d'offres et les consultations aux entreprises. Le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année. » Après l'attribution des marchés, les travaux du Village des Associations pourraient débuter dès l'été 2025 pour une ouverture au premier trimestre 2027.

Les différents espaces :

- Vestiaires femmes (2 espaces de 18m²)
- Vestiaires hommes (3 espaces de 18m²)
 - Sanitaires (2 espaces de 9m²)
 - Douches (4 espaces de 8m²)
- Locaux de ménage (2 espaces de 6m²)
 - Un dojo (196m²) et sa salle de stockage (23m²)
 - Une salle d'armes (399,5m²) et sa salle de stockage (30m²)
 - Une salle de boxe (180m²) et sa salle de stockage (30m²)
 - Une salle de danse (100m²) et sa salle de stockage (30m²)
 - Sas (5m²)
 - Hall d'accueil (15m²)
 - Bureau (20m²)
 - Sanitaires publics (2 espaces de 10m²)



Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué
à la transition écologique
et aux mobilités durables.

Toutes
les modalités
d'inscriptions
vous seront
prochainement
communiquées.

Une naissance, un arbre : le dispositif lancé

La ville de Divonne-les-Bains lance un nouveau projet pour marquer l'arrivée de chaque enfant : le dispositif « Une naissance, un arbre ». Ce projet symbolique et écologique, totalement financé par la ville, vise à renforcer le lien entre les nouvelles générations et la nature tout en verdissant le territoire communal.

Le dispositif se divise en deux opérations, permettant de célébrer à la fois les naissances passées depuis le début de la mandature, et celles à venir.

OPÉRATION A : RETOUR AUX RACINES POUR LES NAISSANCES DE 2020 À 2024

La première partie du projet, dite « opération rétroactive », consiste à honorer les naissances ayant eu lieu entre 2020 et le 31 décembre 2024. Ces plantations se feront sur le terrain du tir à l'arc, où un plan forestier sera établi, structuré en cinq zones de plantation correspondant à chaque année civile. Chacune de ces zones,

qui couvrent les années de 2020 à 2024, sera accompagnée d'une plaque dédiée portant les prénoms et noms des enfants nés durant l'année en question. Au total, 400 arbres environ pourraient être plantés pour symboliser ces naissances et créer un espace de verdure qui grandira avec les années.

OPÉRATION B : PLANTER UN ARBRE POUR CHAQUE FUTURE NAISSANCE

Pour toutes les naissances à partir de 2025, chaque enfant se verra attribuer un arbre, remis aux familles l'année suivante celle de la naissance de l'enfant, lors d'un événement spécial à l'automne, la Journée de l'arbre. Les familles pourront choisir entre quatre essences (arbre de soie, amélanchier, pommier à fruit et lilas des Indes). La commune, en partenariat avec le Fonds pour l'Arbre, offrira les arbres aux familles, avec deux options de plantation :

L'option 1 - Plantation à Domicile : Pour les familles disposant d'un jardin et souhaitant réaliser la plantation sur

leur terrain, un arbre leur sera remis pour être planté chez eux.

L'option 2 - Plantation Collective : Pour les familles sans jardin ou ne souhaitant pas planter dans leur jardin, une séance de plantation collective annuelle sera organisée au Sentier des Planètes. Encadrées par le Fonds pour l'Arbre, les familles participeront à la plantation de leur arbre, contribuant ainsi à la création d'un espace dédié aux enfants de Divonne-les-Bains. « Ce dispositif, réalisé dans le cadre du programme de plantation de 1 500 arbres jusqu'en 2026, et mené en collaboration avec le Fonds pour l'Arbre, s'inscrit dans la volonté de la ville de Divonne-les-Bains de préserver et d'enrichir son patrimoine naturel, tout en célébrant la naissance de chaque enfant, explique Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué à la transition écologique et aux mobilités durables. Grâce à cette initiative, chaque arbre planté symbolisera l'espoir, la croissance et l'attachement de la ville et de ses habitants à la nature et à l'avenir de ses enfants. »



Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie

1500

c'est le nombre d'arbres qui sont inscrits dans le programme de plantations d'ici 2026.

1400

c'est le nombre d'arbres coupés à cause du capricorne asiatique depuis 2016.

1000

c'est le nombre d'essences plantées d'ici mars 2025.

8

c'est le nombre d'années de lutte pour éradiquer l'insecte nuisible.

Le capricorne asiatique officiellement éradiqué

C'est officiel ! Le capricorne asiatique, insecte nuisible, est éradiqué du territoire de Divonne-les-Bains. Après huit années de lutte acharnée, les actions menées par la municipalité et ses partenaires français et suisses ont porté leurs fruits.

L'affaire remonte à l'été 2016. « Un jeune homme d'une quinzaine d'années a trouvé un insecte sur sa terrasse, explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Curieux et attiré par sa couleur, il a décidé d'y prêter attention en l'envoyant à la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). » La présence du capricorne asiatique a alors été confirmée. Le premier foyer a été découvert le long de la Divonne, derrière l'église. « Cet insecte attaque principalement les essences indigènes, comme le frêne, l'érable ou le saule. Nous avons alors engagé une entreprise spécialisée pour abattre les arbres infestés. Ces derniers ont été emballés, broyés et brûlés afin de limiter toute propagation. » La ville a ensuite mis en place un dispositif d'inspection rigoureux sur l'ensemble du territoire. L'ONF (Office National des Forêts) et la FREDON suisse ont également apporté leur expertise, notamment en utilisant des chiens spécialement entraînés pour détecter la présence

de l'insecte sur les terrains privés et communaux. « Face à l'ampleur de la tâche, la ville a décidé de prendre en charge l'intégralité des coûts liés à l'abattage des arbres infestés sur les propriétés privées. » Parallèlement, la Communauté d'Agglomération de l'époque a ouvert une déchetterie verte dans notre ville afin de faciliter l'élimination des déchets verts et ainsi prévenir toute dissémination accidentelle de l'insecte.

UNE VIGILANCE ACCRUE

Depuis 2019, aucune trace de l'insecte n'a été détectée sur le territoire. Une visite annuelle était organisée avec l'ensemble des partenaires pour maintenir une vigilance accrue. En octobre 2022, la Commission Européenne s'est rendue à Divonne-les-Bains pour réaliser un audit des actions menées. « Aujourd'hui, nous sommes très satisfaits d'avoir la confirmation de l'éradication de cet insecte nuisible qui a causé d'importants dégâts dans notre ville. Nous avons élaboré un plan de plantation d'arbres ambitieux. En mars 2025, ce seront près de 1 000 essences qui auront été plantées depuis le début du mandat, en 4 ans. Nous poursuivons nos efforts pour préserver le cadre de vie des Divonnais. »



Fermeture du supermarché Casino : une situation regrettable pour les salariés et les habitants

Le groupe Casino cesse l'activité de son supermarché situé avenue de Genève au 30 novembre.

Initialement, le supermarché Casino devait être repris par les enseignes Auchan ou Intermarché. Cependant, ces enseignes ont décidé de ne pas poursuivre le rachat de l'enseigne divonnaise, les murs du bâtiment appartenant à l'aménageur de l'ÉcoQuartier de la Gare, UrbanEra, pour être, par la suite, revendus à l'enseigne Migros comme prévoit le projet d'aménagement. Or, les phases administratives et les recours successifs déposés depuis 8 ans par l'Ashed sur le projet d'ÉcoQuartier ont considérablement retardé la mise en place de ce nouveau quartier. La superette de quartier et ses salariés se retrouvent être les victimes collatérales de ces blocages.

La Ville déplore cette situation et est consciente de l'impact majeur de cette fermeture pour les salariés qui se retrouvent

dans une situation de précarité et pour les habitants, privés de leur supermarché de proximité. Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, reste pleinement mobilisé et se tient en relation avec les équipes locales.

FAVORISER DES SOLUTIONS DE REPRISE DE CETTE SURFACE COMMERCIALE

« Nous sommes très affectés par cette situation que nous avons appris subitement. La municipalité reste solidaire envers les salariés du supermarché Casino. La Ville travaille pour favoriser des solutions de reprise de cette surface commerciale pour les Divonnais et explore des alternatives visant à dynamiser le centre-ville, notamment avec son projet d'ÉcoQuartier de la Gare, insiste le maire. À ce titre, un Carrefour City doit d'ailleurs ouvrir dans la Grande Rue au printemps 2025. »



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA NUIT DES CHOCOTTES

Samedi 16 novembre, l'hippodrome de Divonne-les-Bains a tremblé pour la 9^e édition de la célèbre Nuit des Chocottes organisée par le Sou Des Écoles, en présence de Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, de Patricia Loth, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires et des membres du conseil municipal des jeunes. Plus de 800 jeunes aventuriers ont frissonné dans les parcours effrayants et se sont amusés lors des animations riches et variées : escape game palpitant, spectacle de feu envoûtant et bal des vampires endiablé animé par Dj Necio. Un moment inoubliable, plein de surprises et de bonne humeur, grâce au Sou des Écoles et aux 200 bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine !



LA NOUVELLE ADAPTATION DE CARMEN A ENVOÛTÉ L'ESPLANADE DU LAC

Dans une adaptation urbaine et contemporaine, la Compagnie Julien Lestel a sublimé l'œuvre de Georges Bizet lors de deux représentations : en soirée et pour des collégiens. Des danseurs amateurs gessiens (MJC Gex, Orensèn, Studios) ont bénéficié d'une masterclass de danse avec le danseur Gilles Porte.

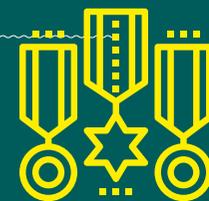
BEAU MOMENT CONVIVAL AVEC NOS AÎNÉS

Vendredi 25 et samedi 26 octobre, le Grand Hôtel du Domaine de Divonne a accueilli le traditionnel Banquet des Aînés pour deux journées pleines de convivialité et de partage, en présence du maire Vincent Scattolin, de Patricia Loth, adjointe déléguée aux solidarités, et des élus du conseil municipal. 300 convives ont profité d'un très bon repas festif offert par le Domaine de Divonne, le tout dans une ambiance musicale et joyeuse. Une belle journée mettant à l'honneur nos aînés.

L'ACCUEIL DE LOISIRS ARC EN CIEL A FÊTÉ HALLOWEEN

Jeudi 31 octobre, les petits monstres de l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel ont déambulé dans les rues de Divonne-les-Bains pour Halloween. Après une petite pause à l'Hôtel de ville en présence du maire Vincent Scattolin, ils ont fait le plein de bonbons dans les commerces. Un beau moment de partage effrayant.





Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 novembre, Divonne-les-Bains a rendu hommage aux soldats tombés pour la France lors de la Première Guerre mondiale. En présence du maire Vincent Scattolin, des élus, de Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, ainsi que des membres du conseil municipal des jeunes et des seniors, des jeunes sapeurs-pompiers, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, la cérémonie a débuté par un défilé militaire dans les rues de notre ville, suivi d'un moment de recueillement au cimetière. Les Divonnais se sont ensuite rassemblés autour du monument aux morts pour une cérémonie empreinte d'émotion avec notamment les chants de la chorale de l'Amicale des Myosotis et des élèves de l'école du Centre. Elle s'est terminée par une exposition de voitures anciennes. Un moment solennel pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour la paix.



Retrouvez toutes
les photos
de la cérémonie





Amélie Bricnet

NOUVELLE DIRECTRICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LES DISPOSITIFS DU CCAS :

- Les aides légales : le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aides légales (aide sociale au titre de l'aide-ménagère ou à l'hébergement, SASPA...),
- La domiciliation : procédure permettant à chaque personne sans domicile stable d'acquérir une adresse administrative,
- Le dispositif de repas à 1€ pour la restauration scolaire,
- L'écrivain public aide à rédaction de courrier personnel ou administratif,
- L'aide alimentaire,
- Le secours financier,
- Le logement d'urgence,
- Objectif Permis par le biais d'un financement de la formation du code à la conduite,
- Mobidiv', un service de transport à la demande pour se rendre à des rendez-vous médicaux et/ou paramédicaux en France ou en Suisse, dans un rayon de 70km autour de Divonne-Les-Bains.
- Le portage de repas à domicile,
- Le plan canicule et le plan grand froid,
- Les colis de fin d'année.
- L'accès au logement social

QU'EST-CE UN CCAS ?

Toutes les villes de plus de 1 500 habitants ont l'obligation d'avoir un CCAS, établissement public administratif indépendant, mais financé en partie par la collectivité. Le maire en est le président de droit, le vice-président est élu par un Conseil d'administration de 15 membres dont sept membres d'associations à caractère social choisis par le maire, représentatives de la société (petite enfance, handicap, famille, grand âge etc).

Aujourd'hui, la ville de Divonne-les-Bains travaille sur un projet de résidence autonomie. « *Prévue dans le cadre du projet d'ÉcoQuartier de la Gare, cette structure permettra le maintien à domicile de personnes âgées. En lien avec l'association Éclat, elle favorisera également l'inclusion des personnes en situation de handicap.* »

Accueillir, informer, orienter

Originaire du département de la Marne, Amélie Bricnet a suivi des études d'assistante sociale à Nancy. « *J'ai ensuite travaillé durant quatre ans pour les hôpitaux universitaires de Strasbourg* », explique-t-elle. La professionnelle a ensuite exercé au sein des conseils départementaux de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges puis de l'Ain. « *J'ai notamment acquis une expérience dans le domaine de la protection de l'enfance.* » C'est en 2019 qu'Amélie Bricnet a rejoint la collectivité de Divonne-les-Bains en tant que responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). « *Je souhaitais travailler en lien étroit avec les politiques municipales afin de mettre en place des*

actions concrètes pour répondre aux besoins des Divonnais. » Depuis le 1^{er} octobre, Amélie Bricnet a été nommée directrice du CCAS. « *Nous appliquons la politique sociale de la ville, c'est-à-dire que nous nous efforçons de permettre à tous les Divonnais de vivre décemment et d'accompagner les personnes âgées. La ville de Divonne-les-Bains compte la plus grande proportion de seniors du territoire. Nous souhaitons consolider tous les dispositifs existants et les ouvrir à un plus grand nombre de bénéficiaires. Les portes du CCAS sont toujours ouvertes. Nous sommes là pour accueillir, informer et orienter tous ceux qui en ont besoin. Je souhaite faire tomber les préjugés sur les bénéficiaires et les conditions d'attribution des aides.* »

+ d'infos

Hôtel de Ville -
73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
Horaires du secrétariat :
Du lundi au vendredi de 8h
à 12h et de 14h à 17h.



LES SPORTIFS DIVONNAIS MIS À L'HONNEUR



Vendredi 22 novembre, les associations sportives avaient rendez-vous à l'Esplanade du Lac pour la soirée des sportifs méritants. 97 sportifs divonnais ont été récompensés pour leurs parcours et leur engagement au sein de leur club.

Devant leur famille et leurs amis, près de 100 sportifs se sont réunis dans le théâtre de l'Esplanade du Lac pour une cérémonie en grande pompe. Et pour une soirée sportive, qui de mieux que le tennisman Jo-Wilfried Tsonga pour parrainer et encourager les athlètes ? « Nous avons créé cette cérémonie il y a maintenant trois ans, explique Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. La ville de Divonne-les-Bains dispose d'un

tissu associatif riche ! Nous avons eu la volonté de créer une soirée officielle qui permettait de mettre en avant nos athlètes et nos associations qui font rayonner notre ville dans les compétitions sportives. » Neuf associations étaient représentées : l'Entente Savoie Athlétisme, le Golf du Domaine de Divonne, Divonne Judo, Kung Fu Shaolin, L'Estocade, La Gexoise, Orensèn, le Tennis Club de Divonne et la Victé@m Triathlon. Cette dernière compte notamment parmi ses membres, Gégoire Berthon, athlète parrainé par la ville qui a participé aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.



Laurence Crunaire Beccarelli,
adjointe déléguée à la vie
associative, aux sports
et au bénévolat

DÉCOUVREZ TOUS
LES SPORTIFS RÉCOMPENSÉS



17

LE SOU DES ÉCOLES FÊTE NOËL



Le Sou des Écoles de Divonne-les-Bains organise son traditionnel spectacle de Noël les 14 et 15 décembre prochain au gymnase.

En partenariat avec les enseignants, les enfants nous présenteront leurs talents lors de spectacles de danse et de chant. De nombreuses activités en famille vous attendent : concours de pulls de Noël, surprises, buvette et restauration sur place. Le rendez-vous est pris pour l'école Guy de Maupassant dès 14h le 14 décembre et dès 17h pour l'école d'Arbère. L'école du Centre clôturera ce beau week-end, le 15 décembre dès 10h.

IN THE CHRISTMAS SPIRIT S'INVITE À L'ESPLANADE DU LAC

Le Rotary Club de Gex-Divonne organise son traditionnel concert de Noël le samedi 7 décembre à 20h à l'Esplanade du Lac. Venez retrouver les émotions de Noël avec le grand orchestre de Jazz de la Maison de la Musique de Divonne et ses cordes, sur les voix de Séverine Vaena et Franco Casagrande. Un concert unique arrangé par Alain Goy au profit de l'opération de la fondation SOLVATTEN, une solution simple et innovante pour rendre l'eau potable et limiter la déforestation.

Plein tarif : 38€, jeune (-25ans) : 25€.

Billetterie en ligne sur : www.placedemarche.rotary1710.org ou à l'Office de Tourisme.





Culture

EXPOSITION : FRAGMENTS, ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Le service culturel de la mairie de Divonne-les-Bains, en collaboration avec l'association J'ai compris, j'agis vous propose l'exposition photographique : Fragments, et si c'était vous ? Elle est à découvrir du 19 novembre au 14 décembre, du mardi au samedi, de 15h à 18h, dans le hall de L'Esplanade du Lac. Elle retrace le parcours de victimes et auteurs de violences conjugales.

LAISSEZ VOUS HYPNOTISER PAR GIORDA

Osez ! Sur scène ou dans le public, osez vivre une expérience extraordinaire et inoubliable, le 12 décembre, à 20h30 à l'Esplanade du Lac. Un spectacle captivant présenté par la première femme hypnotiseuse de France. Avec habileté et bienveillance, Giorda défie les croyances conventionnelles et invite les spectateurs à remettre en question leur réalité. Osez repousser vos limites et venez réveiller la personne exceptionnelle que vous êtes. C'est à Divonne-les-Bains, c'est votre spectacle ! Il sera unique ! Comme vous !



© Stéphane Kerrad



18

Le festival Rires Ô Lac s'invite sous votre sapin

Du rire, de la bonne humeur et de la convivialité : voilà un cadeau idéal pour un Noël réussi ! Le festival d'humour Rires Ô Lac est de retour à l'Esplanade du Lac du 11 au 16 mars.

C'est le rendez-vous incontournable du mois de mars à Divonne-les-Bains. Le festival d'humour Rires Ô Lac revient à l'Esplanade du Lac pour sa troisième édition. Et cette année encore, les éclats de rire vont résonner dans le théâtre. Elie Semoun lancera le festival le 11 mars avec son spectacle « Elie Semoun et ses monstres ». Les monstres : c'est lui, c'est nous ! Au fond, la vie est un cirque, une comédie, une tragédie où l'on s'agite. Il répond à sa manière et avec son regard si particulier à la question : peut-on rire de tout ? L'ancienne avocate et aujourd'hui

humoriste reconnue, Caroline Vigneaux, animera la soirée du 12 mars avec son spectacle « In Vigneaux veritas ». D'jal présentera son nouveau show « En pleine conscience » le 13 mars. L'occasion de s'amuser tout en prenant votre dose d'humour et d'amour. Olivier de Benoist dévoilera son spectacle « Le droit au bonheur » le 14 mars, suivi de Karim Duval avec « Entropie » le 15 mars. Enfin, MozART Group clôturera le festival avec « Globetrotters » le 16 mars. Voyageant de théâtre en théâtre depuis 30 ans, le quatuor propose un voyage musical à travers le monde aussi absurde que déjanté. Dépêchez-vous d'acheter vos billets !

+ d'infos

www.esplanadedulac.fr



Alve Art
L'ARTISANAT AU CŒUR DE VOTRE MAISON

ARTISANAT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

Explorez un monde de créations étonnantes,
Des objets uniques, des trouvailles passionnantes.

@ Alveart_divonne ☎ 04 50 28 37 08
 f Alve'art 📍 40 Grande rue, Divonne-les-bains
 🌐 Alveart.fr 🕒 Mardi au Vendredi : 10h-12h30 14h30-19h
 🕒 Samedi : 10h-12h30 14h00-19h Dimanche : 9h30-13h30

Fox-C
TRANSPORT VTC

TARIF FIXE GARANTI
VTC - TAXI
+33 7 80 97 76 89
AEROPORT - GARE - TOUTES DISTANCES 24 / 7

CAVEAU GESSIEN

VINS, ALCOOLS & SPIRITUEUX

242, Grande Rue 01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 29 45
www.caveau-gessien.fr

Micro-Center.fr
ALARME & VIDÉOSURVEILLANCE
Sécurisez votre habitation ou votre business avec nos systèmes de sécurité

- ✓ Pas de frais mensuel ou annuel
- ✓ Auto-surveillance, vous êtes indépendant et le matériel vous appartient
- ✓ Installateur reconnu dans le Pays de Gex depuis 2010

09.77.21.77.97
022.575.37.95

www.micro-center.fr
contact@micro-center.fr

ahua **AJAX**

nacarat.
DEVELOPPEMENT

- CONSEIL EN INGÉNIERIE ÉDITORIALE
- CRÉATION GRAPHIQUE ○ MISE EN PAGE
- IMPRESSION NUMÉRIQUE
- IMPRESSION OFFSET TOUT FORMAT ○ SITES WEB

Votre contact :
 Tél. : 06 78 60 85 13 - 03 82 88 26 74



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Une ponction injuste sur le budget des collectivités

Le budget de l'Etat en cours de discussion prévoit une ponction inédite sur le budget des collectivités territoriales de 5 milliards d'euros. Un prélèvement injuste pour les collectivités qui, contrairement à l'Etat, ne peuvent emprunter que pour investir. Elles ne représentent d'ailleurs que 8% de la dette publique alors qu'elles réalisent 58% de l'investissement public. Cette baisse de dotation va encore pénaliser les territoires à un moment où les besoins d'investissements sont croissants. À Divonne-les-Bains, ce désengagement représente un manque à gagner de 5 millions d'euros depuis 2016 avec la diminution progressive

des dotations globales de fonctionnement de l'Etat. Face à chaque menace pour nos finances, nous défendons les intérêts de la ville, comme récemment lorsque notre maire a été reçu par le ministre des Comptes publics pour dénoncer la proposition de légalisation des Jeux en ligne. Une réforme dangereuse pour l'activité des casinos, mais abandonnée par le Gouvernement. Qu'elles que soient les contraintes et les menaces, nous poursuivons notre bonne gestion des finances de la ville, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, en investissant fortement, en allant chercher un maximum de subventions et en poursuivant le désendettement.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Thermes – Anniversaire funeste de leur fermeture et toujours aucune visibilité

Il y a 2 ans, la majorité prenait la décision, irresponsable, de fermer les Thermes. Irrresponsable parce qu'elle se faisait sans aucun plan concret assurant la continuité de ce fleuron qui faisait depuis plus d'un siècle l'ADN de notre ville, et mettant au passage sur le carreau une équipe compétente et engagée. Irrresponsable parce que la fermeture signifiait (et cela s'est confirmé avec le temps), que ces Thermes, en tant qu'entreprise, perdaient soudainement toute valeur aux yeux d'un repreneur qui aura alors la tâche de devoir

tout reconstruire. C'est un énorme gâchis, une trahison identitaire et malgré les grandes déclarations, une certitude : les thermes ne sont pas du tout une priorité pour l'équipe en place. On nous avait promis un repreneur, ils ont tous fui. On devait retravailler un nouveau cahier des charges et se faire accompagner (enfin) de professionnels à la hauteur du défi. On continue de chercher désespérément un chargé de mission qui aurait les qualités pour suivre les Thermes, le projet du Lac... et presque 40 autres projets de la Mairie. Vraiment ? est-ce bien cela le sens des priorités ? C'est tout simplement navrant.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Casino rénové à Divonne sans les Bains. Quels engagements pour dynamiser notre ville ?

Attendue depuis longtemps, la rénovation du casino de Divonne est terminée. L'établissement accusait son vénérable âge ! Le groupe Partouche a annoncé avoir investi 10 millions €, la réalité est plus prosaïque. Tout au plus 1,6 millions € investis dans la rénovation et l'acquisition de nouvelles machines à sous, le reste étant en fait des dépréciations de matériel. Mais ne boudons pas notre plaisir de voir un groupe privé investir pour l'avenir du casino. On s'inquiète plutôt du laxisme de la mairie : l'Espace

Charles Aznavour va être détruit pour agrandir le parking, privant Divonne d'une de plus grandes salles de spectacle du Pays de Gex. Quant au théâtre/cinéma, tour à tour ouvert et fermé depuis plusieurs années, la mairie a-t-elle eu des engagements pour pérenniser son fonctionnement, nécessaire dans une ville de 10 000 habitants à caractère touristique ? Seule l'Esplanade du Lac subsiste, avec une grande scène et le hall sous-utilisés. Elle ne constitue toujours pas le lieu naturel de la ville, ouvert à toutes, dynamique et créatif pour jeunes et associations. aguibert@divonne.fr - Facebook et Instagram



Agence d'architecture d'intérieur
Divonne les Bains

Rénovation et aménagements intérieurs,
projets clés en mains : plans techniques,
sélection de matériaux et sanitaires,
aménagements sur mesures, visuels 3D,
suivi de chantier.

info@lesateliersdemarine.net
+33 6 49 27 18 66
+41 78 839 31 71
www.lesateliersdemarine.net



JET TAXI TRANSPORT

Service de Taxi & Transport Privé
Transfert Aéroport & Gare
Déplacement professionnel/événement/tourisme

06 33 66 15 24

jettaxitransport@gmail.com

La Petite Chaumière

HÔTEL - APPARTEMENTS - RESTAURANT **

*Au coeur de la station du col de la Faucille
Monts-Jura, à 18kms de Divonne
Au pied des pistes, station familiale.*

Tél. (+33) 4 50 41 30 22
info@petitechaumiere.com

www.petitechaumiere.com



nacarat.

DEVELOPPEMENT

- CONSEIL EN INGÉNIERIE ÉDITORIALE
- CRÉATION GRAPHIQUE ○ MISE EN PAGE
- IMPRESSION NUMÉRIQUE
- IMPRESSION OFFSET TOUT FORMAT ○ SITES WEB

Votre contact :

Tél. : 06 78 60 85 13 - 03 82 88 26 74



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Hélio GACOIN, né le 7 octobre 2024 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Odette GAMAZ née SILVESTRE, le 24 août 2024 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Le maire **Vincent Scattolin** et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie rendant **Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**, le **jeudi 5 décembre à 10h30** devant le **Monument aux Morts**.

HOMMAGE À GÉRARD PAOLI, VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'AIN



Le monde politique gessien et aindinois est en deuil. Gérard Paoli, nous a quittés le 17 novembre, à l'âge de 79 ans. Ancien maire de Gex, vice-président du département de l'Ain délégué à l'économie, au pacte PME, aux affaires transfrontalières et européennes, président du conseil du Léman et binôme de Véronique Baude, il aura marqué d'une main de maître le paysage politique de notre territoire. Le maire, Vincent Scattolin, Véronique Baude, Vice-présidente du Département de l'Ain et première adjointe et les élus du conseil municipal adressent

leurs plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. *« Gérard incarnait l'élégance, l'intelligence et la vivacité d'esprit avec un sens aigu du service aux autres et une implication sans faille dans les dossiers économiques et les relations transfrontalières, explique Véronique Baude. Il avait aussi un humour reconnu. Dans sa profession de pharmacien, comme dans ses différents mandats, il a toujours eu à cœur de servir l'intérêt général. »*



L'humeur du mois



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE : RENDEZ-VOUS LE 12 JANVIER 2025

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire se tiendra le 12 janvier 2025 à 11h à l'Esplanade du Lac.

Le maire Vincent Scattolin et les élus du conseil municipal de Divonne-les-Bains vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Elle se tiendra le dimanche 12 janvier 2025 à 11h à l'Esplanade du Lac. L'occasion de tirer un bilan de l'année 2024 et de présenter les différents projets pour l'année 2025. A l'issue du discours, un temps convivial sera organisé. Vous pourrez ainsi rencontrer vos élus et poser toutes vos questions. Nous vous attendons nombreux !

MARIE-THÉRÈSE LOISEAU NOUVELLE CENTENAIRE À L'EHPAD

Marie-Thérèse Loiseau née Roubertie a soufflé ses 100 bougies le 13 novembre. Résidente de l'Ehpad du Crêt de la Neige, elle a reçu la visite du maire Vincent Scattolin qui lui a offert un bouquet



de fleurs entouré des bénévoles de l'Amicale de l'Ehpad. Un beau moment de partage et de convivialité pour cette grande dame longtemps impliquée dans l'association des Myosotis.

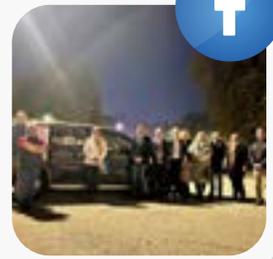
#DIVONNE2.0



La compagnie Entrées de Jeu a animé son débat théâtral sur les violences faites aux femmes « Silence, On frappe ! », jeudi 14 novembre à l'Esplanade du Lac. L'association Ni putes Ni soumises Pays de Gex a également pu présenter ses actions.



La réduction de la pollution atmosphérique et la promotion des véhicules décarbonés continuent. Lundi 28 octobre, le maire Vincent Scattolin, les élus, l'entreprise France InfoCom, et les annonceurs locaux, ont inauguré le nouveau véhicule électrique de la commune, financé par des publicités pour des entreprises locales.



Jeudi 7 novembre, les enfants de l'école d'Arbère ont chaussé leurs baskets pour effectuer leur cross dans la cour de l'établissement scolaire. Des élèves motivés et souriants ont couru au profit de l'Association ELA et de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ».



Les travaux pour l'aménagement du Sentier des Planètes ont officiellement commencé. Il accueillera 140 nouvelles plantations grâce au soutien du Fonds pour l'Arbre, aux généreux donateurs ainsi qu'aux conseils de quartier de Divonne Centre et de Saint-Gix/Villard/Plan.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Le prochain se tiendra le 17 décembre à 19h.



Du 30 novembre au 5 janvier

Fabuleux Noël à Divonne-les-Bains



Vatinoire

sous la halle Perdtemps

Marché
de Noël
et Maison
des
Cutins

Noël des
14 commerçants
le 14 décembre • Grande Rue

CASINO
DIVONNE | LES BAINS

Divonne-les-Bains
L'Air en Léman

Retrouvez l'intégralité du programme à l'Office de Tourisme, sur les réseaux sociaux et le site de la ville www.divonnelesbains.fr 📱 Sortir à Divonne-les-Bains 📷 SortirDivonne